

CIL DU QUARTIER DES ROUGIERES

Convocation aux assemblées générales 2022

Date : 20 mai 2022 à partir de 18h

Lieu : Collège Gustave Roux

Ordre du jour :

- 18 h : Accueil / Emargement
- 18h15 : Assemblée Générale Extraordinaire (AGE).
Objet : Changement des statuts du CIL afin de modifier le périmètre d'action de l'association. Les modifications envisagées seront présentées en AGE avant d'être soumises au vote.
- 18h45 : Assemblée Générale Ordinaire (AGO)
 - *Rapport moral du Président,*
 - *Rapport financier / Budget prévisionnel / Montant des cotisations,*
 - *Vote du quitus,*
 - *Renouvellement des membres du Conseil d'Administration,*
 - *Questions diverses.*

A l'issue de l'AGO, un apéritif clôturera la soirée.

Si vous souhaitez nous rejoindre au sein du Conseil d'Administration ou qu'un point particulier soit porté à l'ordre du jour de l'AGO, merci de nous en informer par mail (cildesrougieres@gmail.com) avant le 17 mai 2022.

Si vous ne pouvez pas assister aux assemblées, vous avez la possibilité de vous y faire représenter en mandatant, sur papier libre, la personne de votre choix.

Nous espérons que vous serez encore nombreux à répondre présent à ce rendez-vous important de la vie de notre quartier, où nous pourrons notamment décider ensemble des priorités à venir de notre association.

Pour le CA du CIL,

Le Président, R. IGNACE.

